



## Département de Géographie et aménagement de l'espace

**Le département de géographie et aménagement de l'espace propose aux étudiant·es une formation de la licence au master.**

Les étudiant·es peuvent ensuite poursuivre en doctorat dans l'un des laboratoires de recherche (laboratoire COSTEL UMR 6554 LETG et laboratoire ESO Rennes UMR 6590).

La **licence géographie - aménagement - environnement** correspond à une formation de base, en trois ans après le baccalauréat. Elle s'adresse à tou·tes les étudiant·es souhaitant suivre un cursus en géographie. À partir de la deuxième année, les étudiant·es peuvent choisir une option (Géographie, Environnement, Aménagement) en fonction de leur projet professionnel. La licence de géographie délivrée donne un accès de droit à tous les masters de géographie en France. Les masters se déclinent en spécialités professionnelles et en spécialités indifférenciées.

[Consulter les formations en Géographie et Aménagement de l'espace](#)

Département de géographie et aménagement de l'espace

### Responsable Administrative

Patricia Brière

patricia.briere [at] univ-rennes2.fr (patricia[dot]briere[at]univ-rennes2[dot]fr)

[02 99 14 18 31](tel:0299141831)

### Scolarité Licence 1, 2 et 3

Ombeline Serot

[02 99 14 18 36](tel:0299141836)

ombeline.serot [at] univ-rennes2.fr (ombeline[dot]serot[at]univ-rennes2[dot]fr)

### Scolarité Master 1 et 2 et

#### Licences Professionnelles GEHS et PAMP

Stéphanie Clavier

[02 99 14 18 32](tel:0299141832)

stephanie.clavier [at] univ-rennes2.fr (stephanie[dot]clavier[at]univ-rennes2[dot]fr)

[Plan des campus](#)